

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE ou RECYCLAGE

AIPR ENCADRANT

OBJECTIFS

Acquérir ou mettre à jours ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux.
Parler et comprendre le français.
Périodicité de maintien des compétences : 5 ans
Durée de la formation : 1 jour soit 7 heures dont 1 heure
Passage de test QCM par informatique
Nombre de personne par session : 10 personnes

LIEU

Intra ou interentreprises à NOGENT-SUR-SEINE

HORAIRES

08h30 – 12h00 13h30 – 17h00
Ou adaptés selon la demande

DATE

Selon le planning disponible sur www.alcevi.fr ou à convenir

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation disponible en Digital (Blended Learning) : oui
Echanges avec les stagiaires
Pédagogie active, films vidéo
Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet
Support ou livret délivré aux stagiaires

PROGRAMME

Matin du 1^{er} jour

TEMPS D'ECHANGE AVEC LES STAGIAIRES

- Accueil
- Tour de table
- Rappel des objectifs de la formation
- Attentes de chaque stagiaire
- Informer les stagiaires du déroulement de la formation et de l'évaluation

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux.
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les règles spécifiques de prévention selon tes types de travaux.
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique: présentation et mode d'emploi.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.

VERSION : 1SECURITEPF030.IND03-28/02/2020

FORMACODE : 31717

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE ou RECYCLAGE

AIPR ENCADRANT

- Lectures de plan et nomenclature des réseaux.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

Après-midi du 1er jour

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

Evaluation

- Test théorique national (QCM) sur la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer)

BILAN

- Bilan de fin de formation avec les stagiaires individuellement et collectivement

MODALITES D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Evaluation de la formation par in QCM de 40 questions.
Score minimal pour réussir l'examen « Encadrant » est de 48 points.
Bonnes réponses = 2 points
Réponses fausses = - 1 points
Je ne sais pas = 0 point

DOCUMENTS DELIVRES SI REUSSITE A L'ÉVALUATION

Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01, à l'issue positive des évaluations.

Equivalence : sans objet

Passerelles : sans objet

Offre tarifaire : disponible sur www.alcevi.fr ou sur demande

Conditions générales de vente : envoyées avec la convention ou disponibles sur www.alcevi.fr

Responsable pédagogique : Christophe DESMOULIERE

Profil des intervenants :

Formateur spécialisé doté d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans.

Modalités d'Accessibilité :

ALCEVI est un établissement de 5^{ème} catégorie répondant à la politique « Accessibilité Handicap ».

ALCEVI Centre d'examen AIPR N°331

